

Avec une température moyenne estimée d'environ 14,0 °C, soit une anomalie de + 1,0 degré par rapport à la normale, l'année 2025 se classera au 4^e ou au 3^e rang des années les plus chaudes jamais enregistrées en France depuis le début des mesures en 1900, derrière les années 2022 et 2023, devant 2024.

Voilà ce que l'on peut lire sur le site internet de METEO FRANCE.

Sur notre département la pluviométrie annuelle a été déficitaire d'environ 20% par rapport à la moyenne de ces 20 dernières années.

La sécheresse estivale a été particulièrement marquée avec une pluviométrie largement déficitaire (8mm sur la saison estivale au Luc) et avec des températures caniculaires au cours des deux vagues de chaleur de l'été.

Ces conditions climatiques difficiles n'ont toujours pas entraîné en 2025 de dépérissements massifs dans le département mais on observe un peu partout et sur plusieurs essences, même celles réputées adaptées à de tels phénomènes climatiques, un affaiblissement pouvant conduire à des mortalités, encore diffuses mais accélérées par les insectes ou pathogènes opportunistes.

D'un point de vue sanitaire les faits les plus notables cette année sont :

- Un développement épidémique du Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) avec environ 4 800 ha fortement défoliés notamment sur la commune de Bormes-les-Mimosas,
- La forte progression de la Cochenille tortue (*Toumeyella parvicornis*) notamment vers le l'Ouest et le Nord sur les communes de Hyères, Collobrières, Gonfaron, Vidauban, Les Arcs-sur-Argens, La Motte et une forte dégradation de l'état sanitaire des pins affectés sur le golf de Saint Tropez.



Défoliation totale des Chênes-lièges par le Bombyx disparate, le 27 juin 2025, Bormes-les-Mimosas, Gisela SANTOS
MATOS © ASLSV

Bilan météorologique par saison

Au plan de la pluviométrie, le dernier **hiver** météorologique (décembre 2024, janvier et février 2025) dans le Var a été déficitaire d'au moins 30% par rapport à la norme. **Un fait inquiétant, 5mm d'eau en moyenne sont tombés au mois de décembre 2024** sur l'ensemble du département.

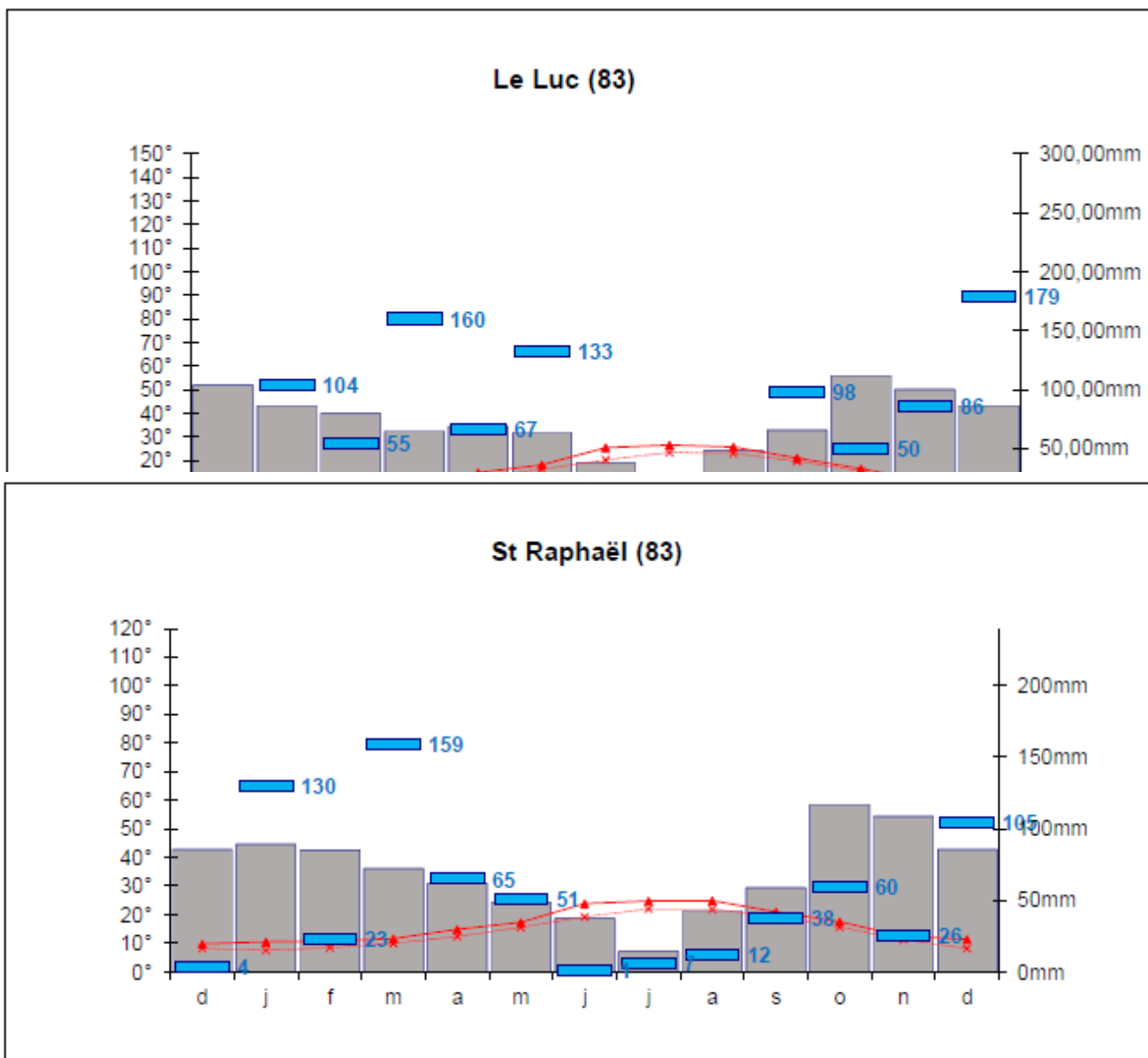
Le **printemps 2025**, a lui été marqué par des précipitations au-dessus de la moyenne sur les mois de mars, avril et mai. Excepter la station de Toulon, où on retrouve un manque d'eau sur les mois d'avril et mai.

A l'opposé de ces trois mois, **les mois d'été ont été très secs**, avec une moyenne d'à peine 4 mm par mois durant cette période.

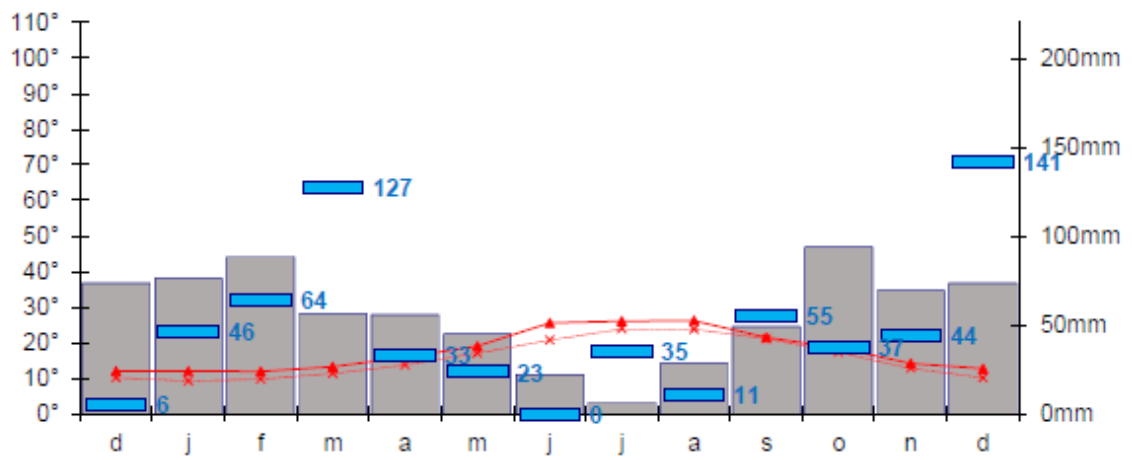
Enfin, **l'automne 2025** dans le Var a bénéficié d'une pluviométrie variée, dans la moyenne sur septembre, et fortement déficitaire sur octobre et novembre.

Ainsi malgré des mois en excédent pluviométrique, nous avons de nombreux mois en déficit important par rapport à la moyenne. Nous observons donc **un déficit hydrique annuel de l'ordre de 20%**. Le phénomène de sécheresse perdure donc sur le département. **2025 a connu de quatre à cinq mois de sécheresse** selon les secteurs, alors qu'un climat méditerranéen en comprend habituellement **un à trois**.

Les températures moyennes mensuelles quant à elles sont **toujours au-dessus de la normale** partout dans le département. **Autour de 2°C sur l'hiver/printemps 2025, et 2.3°C sur l'été/automne.**



Toulon (83)



Etat sylvosanitaire des principales essences forestières

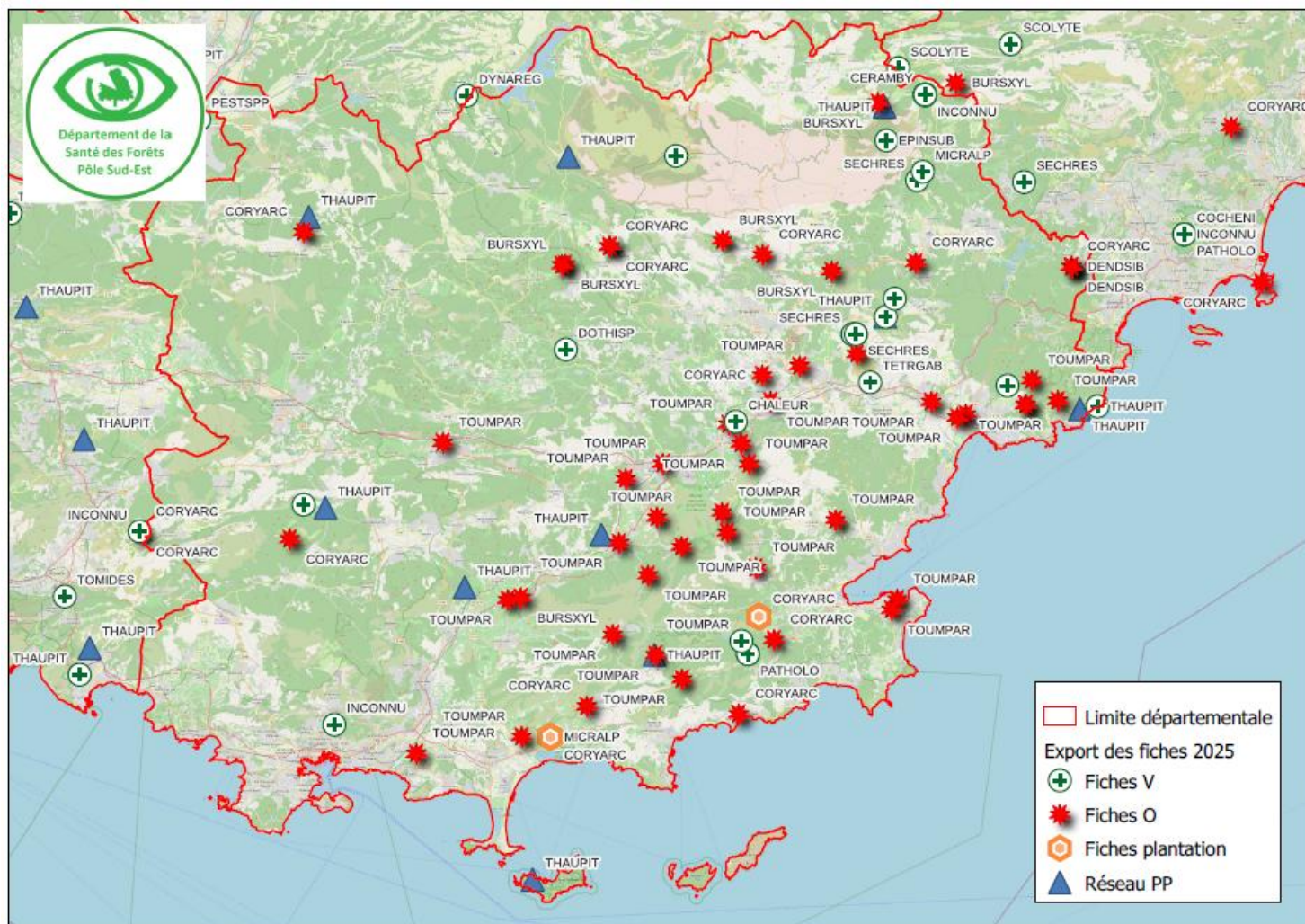
Essences	Principaux problèmes
Chêne pubescent	Bupreste, Oïdium, Anthracnose, sécheresse, canicule.
Chêne-liège	Bombyx disparate, Charbon de la mère, Platype, Encre, sécheresse.
Chêne vert	Bupreste, sécheresse, canicule.
Châtaignier	Chancre, Encre, sécheresse, canicule.
Buis	Pyrale, sécheresse, canicule.
Hêtre	Dépérissements limités dans la Ste Baume.
Orme champêtre	Graphiose, Galéruque, sécheresse.
Pin d'Alep	Processionnaire du pin, Maladie chancreuse, Hylésine sp., Diplodia, Pissodes.
Pin parasol	Processionnaire du pin, Cochenille tortue.
Pin maritime	Processionnaire du pin, Cochenille du Pin maritime, Pyrale du tronc, Chlorose.
Pin sylvestre	Processionnaire du pin, Gui, Diplodia, Scolytes, sécheresse et canicule.
Pin noir	Processionnaire du pin, Diplodia, Scolytes, sécheresse.
Sapin pectiné	Mineuse, Gui, sécheresse.
Cèdre de l'Atlas	Cochenille des aiguilles, sécheresse, nécroses cambiales.

État de santé : = bon = moyen = médiocre



Défoliation de Chênes lièges causée par le Bombyx disparate (à gauche) ; Adultes et pontes (à droite), Bormes-les-Mimosas, *Gisela SANTOS MATOS* © ASLSV

Signalements réalisés en 2025 dans le cadre de la veille sanitaire :

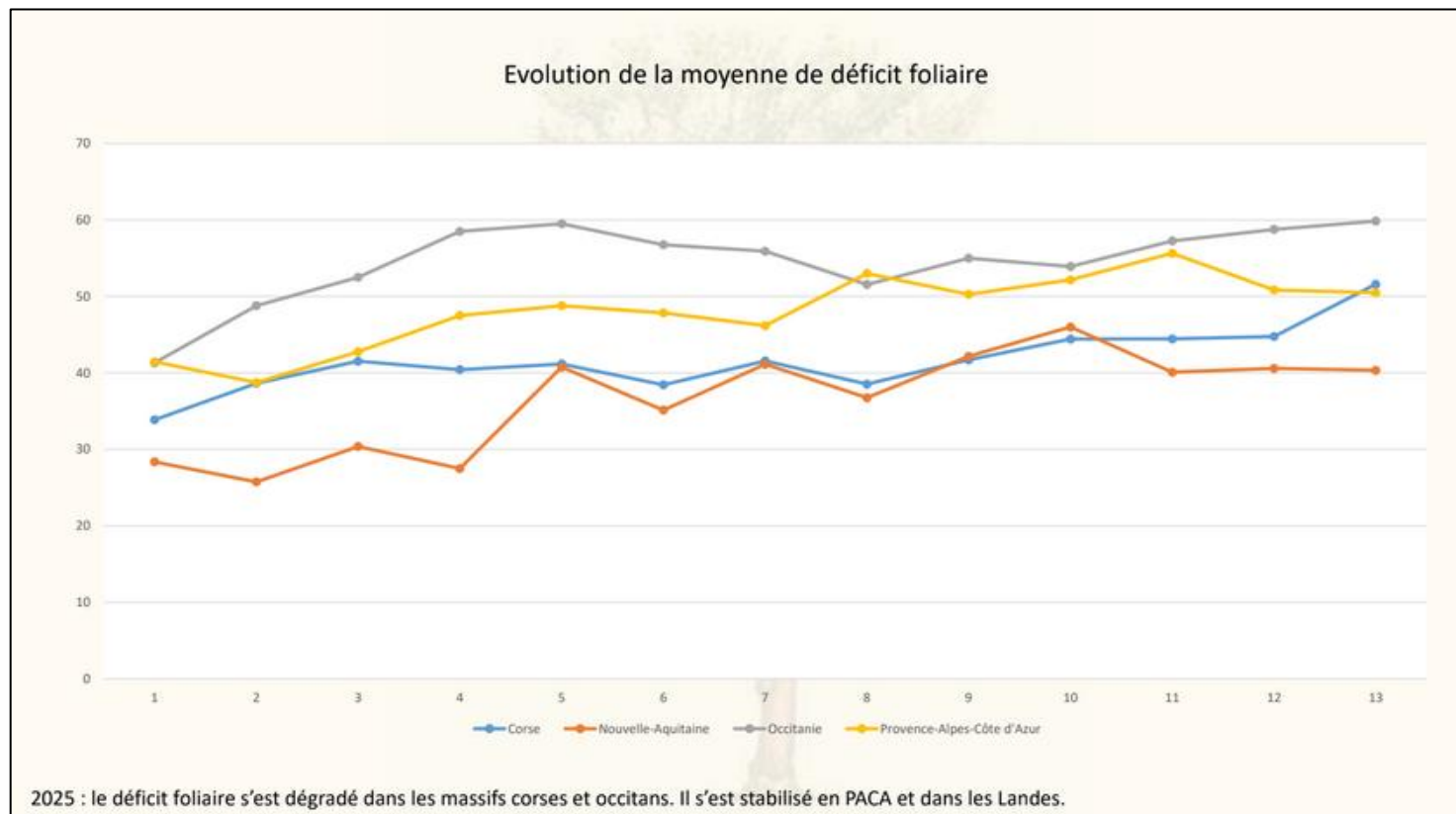


Résineux :

- Toujours quelques petites poches de mortalité dans le **Pin d'Alep** par l'hylésine destructeur ou d'autres scolytes ont été identifiées, un peu partout dans le Var. Surtout observées en début de période de végétation.
- La Cochenille tortue (*Toumeyella parvicornis*), un organisme invasif venu d'Italie, qui affecte surtout ici le **Pin pignon**, se propage rapidement, dépassant à présent largement le golfe de Saint-Tropez avec une étendue notable au Nord et à l'Ouest. Les observations sur **Pin noir** et **Pin maritime** restent rares et de faible intensité (voir plus loin).
- La mineuse des aiguilles du sapin (*Epinotia subsequana*) reste présente sur **Sapin pectiné** bien sûr, dans l'ensemble de la zone où est présente cette essence dans le département, à savoir les Montagnes du Lachens, de Brouis et de Malay. L'intensité des attaques semble bien moins virulente que les années précédentes. En revanche sa progression semble s'effectuée de façon très active vers le Nord, impactant fortement le département des Alpes Maritimes.
- La maladie des bandes rouges a été très présente par secteur sur la période avril/mai par rapport aux années précédentes. Touchés de l'ordre de 15 à 20% des aiguilles en moyenne, les peuplements ne semblent pas avoir souffert.
- En février, mortalité importante de cèdres centenaires dans un peuplement au nord du département. Intervention du pôle DSF pour diagnostic/ prises d'échantillons.

Feuillus :

- **Le Chêne-liège** fait l'objet d'un suivi spécifique national. Le déficit foliaire, indicateur révélateur de l'état de vigueur des arbres suivis, fait partie des principales données relevées. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de cette valeur sur les 12 dernières années dans les 3 régions sur lesquelles l'essence est présente.
- En 2025 le déficit foliaire moyen du Chêne-liège s'est stabilisé sur notre région, autour de 50%, suite à une légère amélioration en 2024. Depuis 2018 – 2019 l'état de santé de cette essence se dégrade selon une tendance observée dans les 3 Régions, PACA, Corse et Occitanie.



Evolution du déficit foliaire du Chêne liège sur la période 2013-2025 en PACA, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Corse © DSF

- L'ASL Suberaie Varoise a réalisé 2 plantations avec plusieurs essences l'automne/hiver 2024/25, sur une surface totale de 2,62 ha pour 2 179 plants, sur les communes de La Londe-les-Maures et La Môle. Un suivi a été réalisé sur les 2 sites en notation de printemps (fin mai) et d'automne (début octobre). Au mois de mai, le taux de mortalité moyen s'élevait à 0% (site 1) et 22% (site 2) pour le Chêne liège, 6% pour le Chêne vert et 2% pour le Pin parasol. Au mois d'octobre, le taux de mortalité moyen atteignait 30% (site 1) et 28% (site 2) pour le Chêne liège, 34% pour le Chêne vert et 14% pour le Pin parasol. La mortalité importante de printemps sur le site 2 semble s'expliquer par des brûlures liées à l'engrais au pied des plants. Les mortalités suite à la période estivale sont causées par le déficit hydrique (précipitations inférieures à 10mm sur juin/juillet/aout). On notera la forte croissance des plants sur le site 2 qui a fait l'objet d'ouverture de potées importantes d'environ 80cm en tous sens.



Chênes lièges sur la plantation de La Môle (site 2) début novembre 2025,
Florian HENNEAU © ASL Suberaie Varoise

- Le Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) a causé de fortes défoliations sur les Chênes lièges (environ 4 800 ha), notamment sur la commune de la Bormes-les-Mimosas (voir plus bas).
- A l'image de l'année 2024, 2025 est marqué également par une très bonne fructification chez le Chêne liège.
- Les trois principaux **chênes** du département (vert, pubescent et liège) continuent à être affectés par le Bupreste (*Coroebus b.*), en particulier dans les zones claires, le long des pistes débroussaillées dans le cadre de la DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie).

Suivi des principaux problèmes

		2021	2022	2023	2024	2025
Toutes essences	Sécheresse	Yellow	Red	Red	Yellow	Yellow
	Gel	Green	Green	Green	Yellow	Green
Feuillus	Défoliateurs	Green	Green	Green	Green	Yellow
	Bombyx disparate	Green	Green	Green	Green	Yellow
	Oïdium	Green	Green	Green	Green	Green
	Bupreste des branches du chêne	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
Résineux	Processionnaire du pin	Green	Green	Green	Yellow	Yellow
	Sphaeropsis des pins	Yellow	Yellow	Green	Green	Green
	Cochenille du Pin maritime	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
	Mineuse des aiguilles de Sapin	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
	Bupreste bleu du Pin	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
Invasifs	Cochenille tortue du Pin	Yellow	Red	Red	Red	Red
	Nématode du pin	Green	Green	Green	Green	Green
	Pyrale du buis	Green	Green	Green	Green	Green
	Chalarose du frêne	Green	Green	Green	Green	Green

Problème absent ou à un niveau faible

Problème présent, à impact moyen

Problème très présent, impact fort

La Cochenille Tortue du Pin (*Toumeyella parvicornis*) :

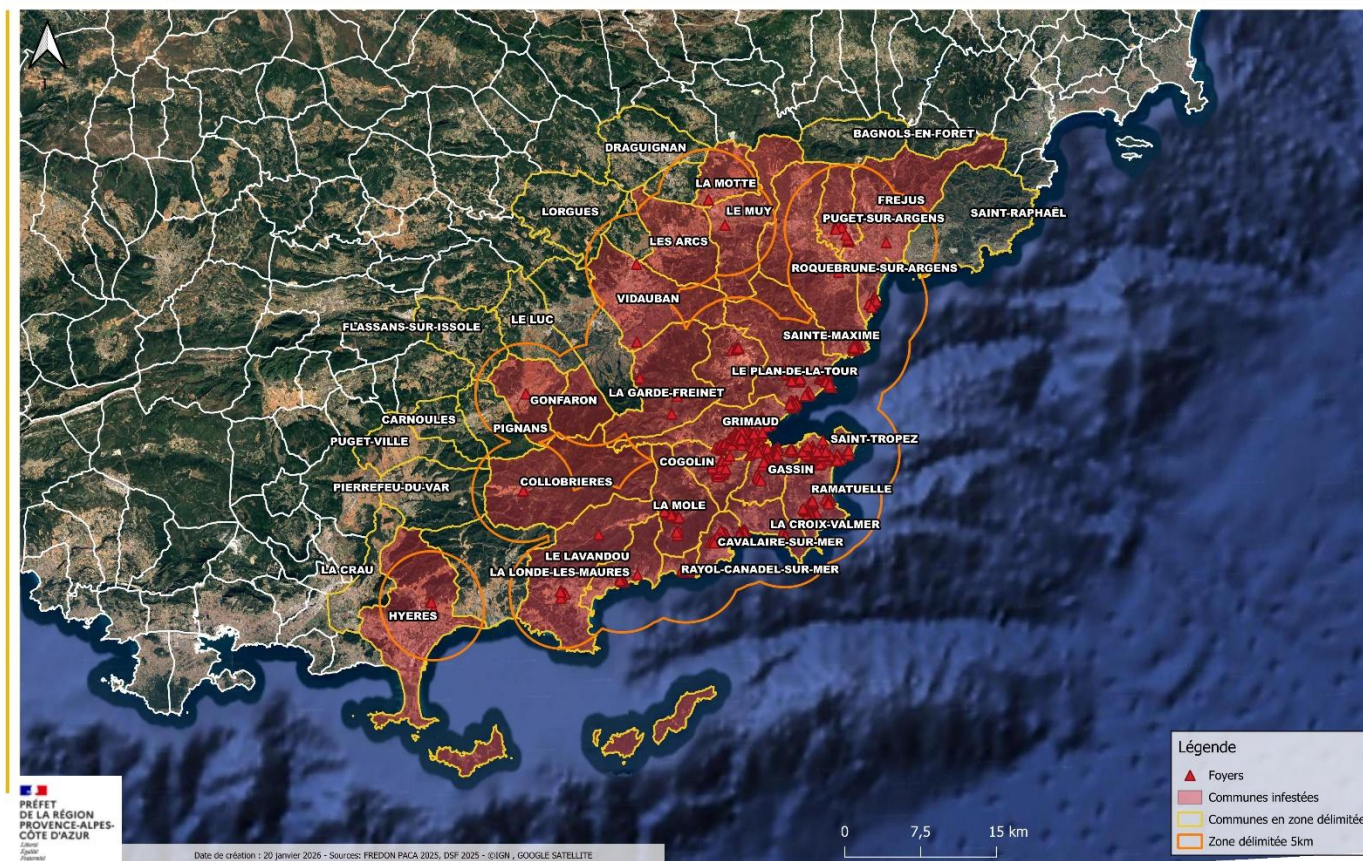
Envahi depuis 2022, le golfe de St Tropez a subi de très fortes attaques cette année. La zone cœur de la contamination laisse apparaître une mortalité déjà significative des individus fragilisés par 4 années d'épidémie. Les défoliations liées à la colonisation de l'insecte sont visibles d'abord dans la partie inférieure du houppier, puis se propage vers la partie supérieure. Le raccourcissement des aiguilles est aussi constaté lorsque les pins sont colonisés.



Cet organisme invasif est en forte progression territoriale, et inquiète sur l'avenir du pin Pignon (voir paragraphe dédié à ce sujet dans la partie « surveillance des organismes invasifs »). Cette épidémie, jusque-là contenue dans une partie de la frange urbaine, se propage désormais aux massifs forestiers de la plaine de l'Argens et de la plaine des Maures où un foyer a été détecté en fin d'année 2025.

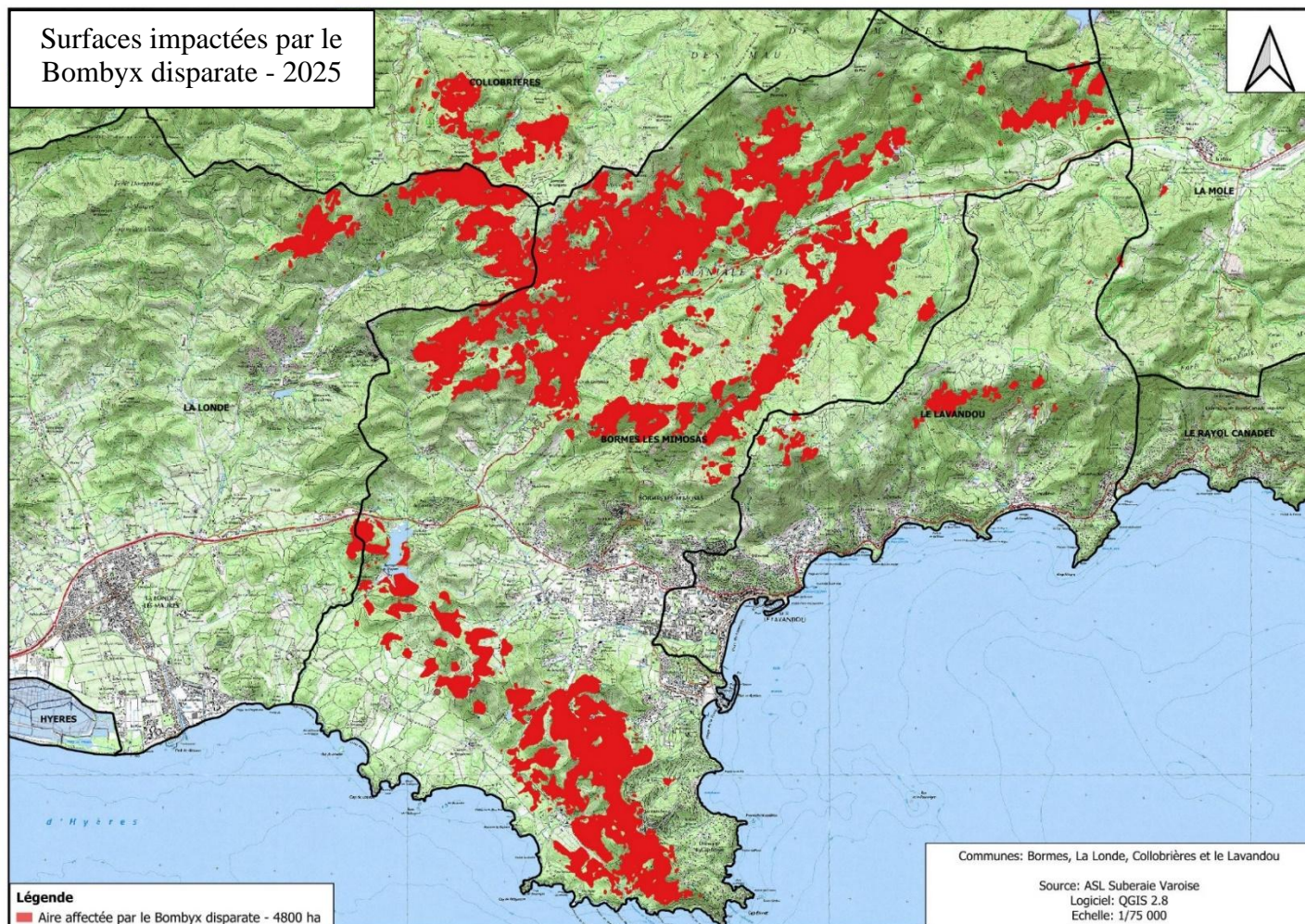
Toumeyella parvicornis

Zone délimitée - janvier 2026



Le Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) :

Le Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) a été très actif cette année, notamment sur le Chêne liège. Une surface assez conséquente d'environ 4 800 ha a été fortement défoliée. Comme en 2018 et 2019, la commune de Bormes-les-Mimosas a été la plus impactée (environ 98% de la zone impactée), au niveau de la forêt du Dom et du secteur de Cabasson et du Pas de Courtin. Les communes de Collobrières, du Lavandou et de la Londe ont été également impactées, mais sur des surfaces bien inférieures. Ci-dessous la localisation des zones fortement impactées par le Bombyx disparate :



La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

Le cycle 2024-2025 est marqué dans le Var par une confirmation de pré épidémie de cette chenille. On note une augmentation d'environ 40% du nombre de nids sur la placette du Muy (37 nids sur 21 pins), rien d'inquiétant toutefois. Les deux autres placettes sont stables par rapport à 2024, avec un nombre anecdotique de nids recensés (2 et 0). Le niveau de défoliation sur la placette du Muy est estimé entre 6 et 25% sur les arbres infectés. Aucun quadrat de 16 par 16 km n'a connu dans le département en 2024 de défoliations de lisières à plus de 50 % (essences observées : Pins sylvestre, d'Alep, maritime, pignon, Laricio de Corse).

La maladie des bandes rouges :

Ce champignon affecte les aiguilles des résineux, préférentiellement celles des pins. Il provoque une coloration brun rouge du feuillage. Strictement foliaire, il peut engendrer une perte de croissance due au déficit d'aiguille. Favorisée par des printemps doux et humides, cette maladie peut disparaître d'une saison de végétation à une autre. Elle est peu présente dans le Var.

Le Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) :

Les prélèvements : des prélèvements de bois de Pin sont assurés par le personnel de la FREDON, à partir de la localisation des sites sensibles fournie par les CO du département, notamment sur des pins dépérissant (Pins d'Alep sur les communes de Salernes, Montferrat, Callas, La Roque-Esclapon et Puget-Ville).

Notons à ce propos que les pins rougissants signalés n'ont été observés qu'au niveau d'individus isolés ou de petits bouquets, jamais en peuplements entiers.

Sur l'ensemble des échantillons varois, il n'y a eu aucune remontée d'analyse positive au nématode.



Les piégeages Monochamus : plusieurs piégeages sont réalisés en été pour capturer des *Monochamus galloprovincialis* susceptibles d'être porteurs du Nématode du pin.

Cette année, le piège avec phéromones et filet insecticide a été placé sur les communes de :

- **La Garde Freinet**, dans un peuplement de Pins maritimes partiellement incendié en juin 2024 (26 *Monochamus* récoltés entre le 14/08/2025 et le 01/09/2025),
- **Les Arcs-sur-Argens**, dans un peuplement de Pins d'Alep à proximité de la zone d'activité des Bréguières (aucun *Monochamus* récolté entre le 25/07/2025 et le 04/08/2025),
- **La Môle**, dans un peuplement de Pin maritime (21 *Monochamus* récoltés entre le 03/07/2025 et le 15/05/2025),
- **Bormes-les-Mimosas**, dans un peuplement de Pin maritime (3 *Monochamus* récoltés entre le 22/07/2025 et le 01/08/2025),
- **Brignoles**, dans un peuplement de Pin d'Alep, (17 *monochamus* capturés entre le 10/07 et le 22/07)
- **Claviers**, toujours dans un peuplement de pin d'alep (15 *monochamus* entre le 21/08 et le 03/09)
- **La Valette**, toujours dans un peuplement de pin d'alep (13 *monochamus* entre le 30/06 et le 10/07)
- **Carqueiranne**, toujours dans un peuplement de pin d'alep (147 *monochamus* entre le 22/07 et le 08/08)
- **Le Pradet**, toujours dans un peuplement de pin d'alep (2 *monochamus* entre le 08/08 et le 19/08)

Aucun des insectes capturés ne s'est fort heureusement trouvé vecteur du parasite sur notre département.

Punaise réticulée (ou Tigre) du chêne (*Corythucha arcuata*) :

Corythucha arcuata est une punaise invasive originaire d'Amérique du Nord dont le premier signalement en Europe a été fait en Italie en 2000, et en France en 2017 dans la région de Toulouse.

Cet insecte s'attaque aux différentes espèces de chênes à feuilles caduques : Chêne pubescent, Chêne pédonculé, Chêne sessile, Chêne chevelu. En cas de pullulation, il peut provoquer le jaunissement généralisé des feuilles, leur chute prématurée et des dessèchements de rameaux.

En Europe, l'impact de la punaise réticulée est inconnu et fait l'objet de recherche. Sa présence tout au long de la phase feuillée des chênes et ses attaques régulières au cours des années peuvent constituer un facteur d'affaiblissement qui en s'ajoutant aux stress hydriques notamment pourrait générer des dépérissements.

Entre Août et Novembre, lors de notation sur chênes à feuilles caduques, des contrôles de présence du pathogène ont été réalisés. Les observations réalisées en 2025 n'ont pas mis en évidence l'arrivée du pathogène sur notre département.

***Dendrolinus sibericus* sur pin :**

Ce lépidoptère (papillon), inféodé aux résineux et présent en Chine, Mongolie, Corée et en Russie jusqu'à Moscou est un insecte primaire qui occasionne de gros dégâts dans son aire d'origine.

Il intègre la stratégie de surveillance en santé des forêts depuis 2022 dans des placettes sensibles du réseau RSSDF (Pin d'Alep et Pin maritime au Val, Cèdre à Signes, Pin d'Alep à Evenos, Pin maritime à nouveau à Tanneron) : la présence de l'organisme n'a été confirmée nulle part.

La Chalarose du frêne (*Hymenoscyphus fraxineus*) :

Il y a peu de Frênes dans le Var, et même si le Frêne oxyphyllé est assez commun et sensible à la Chalarose, le front d'avancement de la cette maladie n'est pas encore descendu aussi bas en latitude. Restons vigilants.

La Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) :

Ce lépidoptère ravageur, originaire d'Asie du Sud-Est est observé pour la première fois en milieu naturel dans le Var seulement en 2017, a progressé rapidement dans le département depuis en faisant de gros dégâts sur le feuillage et les rameaux des Buis.

En 2020 et 2021, il a été beaucoup moins actif mais en 2022 un gros foyer a été observé dans plus de 10 hectares de taillis de Chêne pubescent dans lesquels les buis ont été entièrement défoliés, sur la commune d'Aiguines.

En revanche, de retour sur un site fortement impacté en 2019, sur Figanières, nous n'avons constaté aucune nouvelle attaque et une bonne reprise du feuillage des buis dans l'ensemble. Rien à signaler comme attaque en 2025 sur le département.

La Cochenille Tortue du pin (*Toumeyella parvicornis*) :

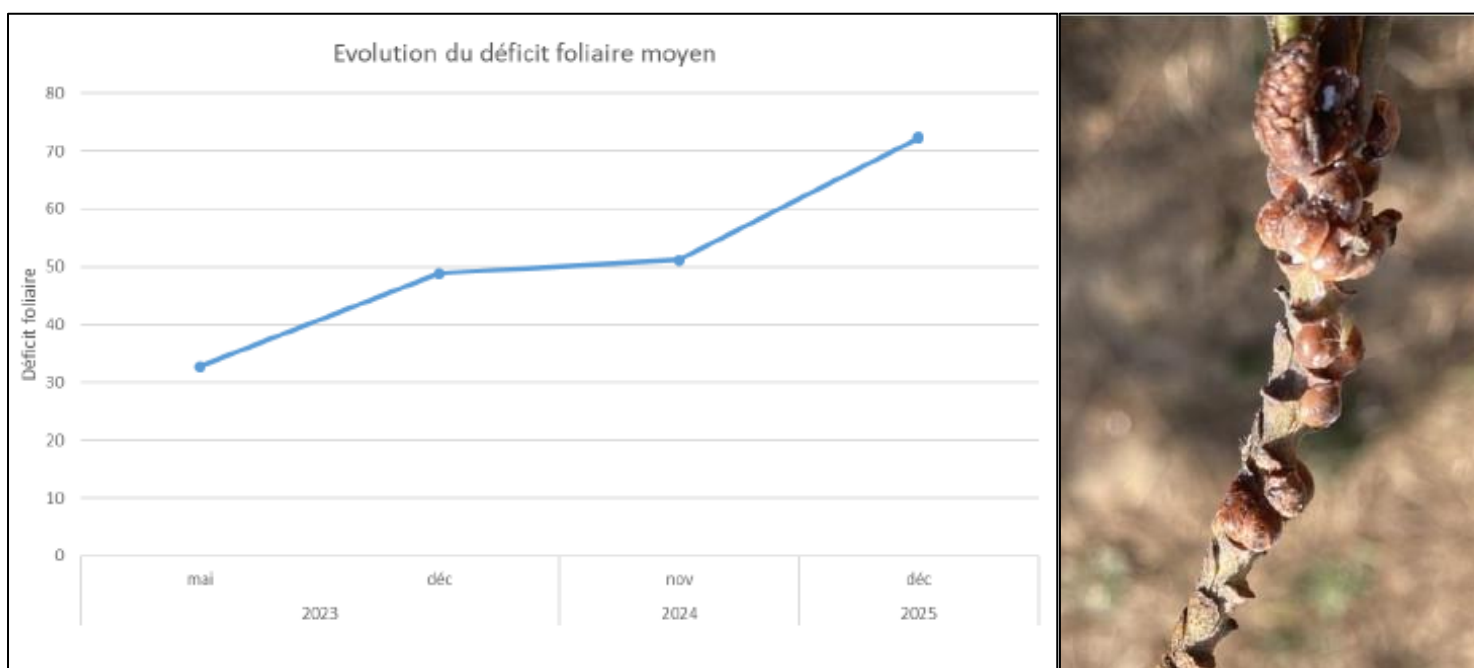
Hémiptère endémique des Caraïbes, la cochenille a créé des dépérissements documentés au Canada et plus récemment en Italie. Récemment observée en France dans un jardin à Saint-Tropez, elle se propage en forêt (présence confirmée par l'ANSES à Ramatuelle, le 11 octobre 2021).

Toumeyella parvicornis se développe exclusivement sur diverses essences de pin. Il s'agit d'une cochenille en général brune, ovale et fortement convexe. Observée sur rameaux et sur aiguilles. Le principal critère d'identification sur le terrain est la fumagine sombre qui les accompagne. Le pathogène a également été identifié sur Pins maritimes et Pins noirs. Celle-ci peut devenir abondante en cas de forts effectifs.

Tout le golfe de Saint-Tropez est envahi par cette cochenille depuis 2022 et beaucoup de Pins pignons y sont noirs de fumagine. Au cœur de ce foyer, les premières mortalités ont été observées. Dans la continuité de l'année 2024, 2025 a été marquée par de très fortes attaques, et a une progression importante vers le Nord et l'Ouest avec de nombreuses nouvelles communes concernées : Hyères, Collobrières, Gonfaron, Vidauban, Les Arcs-sur-Argens, La Motte. Les détections de nouveaux foyers, fréquemment identifiées en bordure de route à forte fréquentation, avec une absence du pathogène à l'intérieur des peuplements, laisse supposer que le trafic routier pourrait avoir un rôle de vecteur dans la progression du pathogène.

Cette progression suscite de vives inquiétudes pour l'essence, tout particulièrement sur la Plaine des Maures qui se trouve actuellement sur le front de propagation du pathogène et où les peuplements présentent un faible état de vigueur du fait des conditions stationnelles et du passage des derniers incendies (2021 et 2024).

Sur le cœur du foyer affecté depuis 2021, le suivi annuel d'une placette de 20 arbres permet de suivre l'impact du pathogène sur les peuplements. Les relevés réalisés en décembre 2025 ont mis en évidence une forte dégradation de l'état sanitaire général de la placette avec notamment une évolution du déficit foliaire moyen de 50 à 70%.



Photographies de Mai 2023 à Octobre 2025 des Pins concernés © DSF

La présence de *Coccidiphila gerasimovi*, une espèce méditerranéenne de lépidoptère, dont la larve se nourrit de cochenilles, avait été identifiée à l'occasion d'une tournée de surveillance du pathogène en novembre 2024. De nouvelles observations réalisées en 2025 confirment la présence régulière de ce prédateur sur les arbres affectés par la cochenille tortue. La présence de larves prédatrices pourrait indiquer une bonne réponse de l'écosystème qui pourrait permettre de trouver à terme un équilibre et limiter le développement du pathogène. A ce jour, il s'agit du seul prédateur naturel régulièrement observé en association avec le pathogène.

Cette cochenille fait l'objet d'un arrêté de lutte obligatoire, qui concerne le matériel de plantation et qui recense les moyens de lutte autorisés. La liste des communes soumises à cette réglementation est régulièrement mise à jour en fonction des détections de la FREDON et du DSF. Une page complète est consacrée à toutes ces informations sur le site internet de la DRAAF PACA.



Pointage des signalements positifs pour la Cochenille tortue entre 2021 et 2025 © DSF extraction CICADELLE

Noms et coordonnées des CO du département :

<p>Gisela SANTOS MATOS Remplacée par Maxime SALABERT à partir de 2026</p> <p>Floriaan HENNEAU Pour l'Association Syndicale Libre de la Suberaie Varoise (ASL SV)</p>	<p>g.santos@suberaievaroise.com 06 99 71 27 21</p> <p>aslsuberaievaroise83@gmail.com 06 61 43 33 09</p>
<p>Alexandre GIRARDOT Pour l'Office National des Forêts (ONF)</p>	<p>alexandre.girardot@onf.fr 06 21 47 05 99</p>
<p>Olivier BARRÉ Pour le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf), Délégation de Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p>	<p>olivier.barre@cnpf.fr 06 01 32 12 21</p>

